

LES PROPOSITIONS RELATIVES : DÉTERMINATION ET QUALIFICATION

Prolongeant les analyses dont j'ai fait état lors du Colloque de Madrid, je me propose d'examiner ici quelques propositions relatives et de décrire l'opposition qui y est attestée entre les valeurs de détermination (de référence) et de qualification.

Je limiterai mon exposé aux propositions relatives (en abrégé désormais : PR) compléments de noms, subordonnées de premier degré¹. Compléments de noms, ces PR seront dites soit « épithètes », soit « apposés ». Les phrases analysées sont tirées du corpus de Cicéron, essentiellement des *Verrines*.

1. Terminologie

L'expérience a montré plus d'une fois que la terminologie de l'un n'étant pas nécessairement la terminologie de l'autre, la définition préalable des termes à vocation technique utilisés dans un exposé permet souvent d'éviter beaucoup d'incompréhensions tenaces et pas mal de discussions oiseuses. Courant le risque de lasser mon lecteur, mais espérant lui faciliter le contrôle de ce que j'écris, je précise donc quelques termes de base que je vais utiliser.

La « proposition relative » (PR) est une proposition subordonnée introduite par une des formes fléchies du lexème *qui*, *quae*, *quod* ou par une forme adverbiale, variante de ces formes (*ubi* = *in quo*, etc.).

Est dit « antécédent » l'élément (pro)nominal qui impose régulièrement son genre et son nombre au pronom relatif ; dans le déroulement du discours, l'antécédent précède souvent, mais non nécessairement la PR.

Fonctionne comme « épithète » le complément d'un nom, qui juxtaposé à celui-ci et commutable avec un adjectif fournit avec le nom la réponse à une question posée à l'aide de *Quis* ? ou *quid* ? Comme d'autres termes

1. Pour la description des fonctions de la PR, voir M. LAVENCY (1997) : *Vsus, grammaire latine, description du latin classique en vue de la lecture des auteurs*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 2^e éd., p. 260-274.

(adjectifs dans *Hic liber, bonus magister* ; nom au génitif dans *liber Petri*, nom accordé dans *Vrbs Roma*), une PR peut réaliser une épithète : elle méritera alors – et alors seulement – le titre d'*Adjektivsatz* que les grammairiens allemands de naguère avaient trop généreusement conféré à toutes les PR.

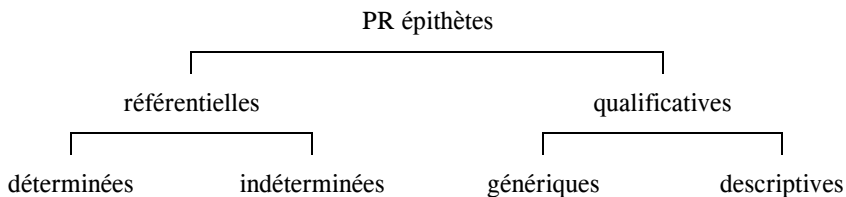
Fonctionne comme « apposé » le syntagme qui complète un nom ayant dans le contexte sa référence saturée, auquel il est postposé et qui étant commutable avec un nom déterminé ou un nom qualifié apporte à propos du référent du nom complété une information relative à l'identité ou à la qualité de celui-ci². Tel est le syntagme *seruus meus* après *Dionysius* dans *Dionysius, seruus meus*, « Dionysius, mon esclave » ; tel encore *uiro forti et magnae auctoritatis* après *Baluentio* dans *Baluentio, uiro forti et magnae auctoritatis*, (Caes., *Gall.*, 5, 35, 6), « à Balventius, (un) homme courageux et très écouté » ; telle aussi une PR.

Est dite « nominalisée » la PR qui n'ayant pas d'antécédent lexicalisé désigne des êtres (pronom relatif au masculin, plus rarement au féminin) ou des choses (pronom au neutre) et qui fonctionne comme un nom. Le terme « nominalisé » (ou, chez d'autres grammairiens, « substantivé ») ne signifie pas pour moi que la PR « devient » un nom : le nom est une unité morpho-syntaxique, la PR est une unité syntaxique. L'appellation « PR nominale » aurait sans doute mieux convenu, mais c'eût été introduire un néologisme de plus dans une terminologie déjà encombrée à souhait.

« Déterminer », c'est dire « qui » c'est, « lequel » c'est. « Qualifier », c'est dire « comment » il est, « ce » qu'il est³.

2. Types de PR épithètes

Notre analyse aboutira à poser pour les PR épithètes les types suivants :



2. Br. BASIRE (1982) : « Groupes nominaux saturés et discours », *Documentation et Recherches en linguistique allemande de Vincennes* XXVII, p. 47-61.

3. Sur les notions de « polarité référentielle (nominante, quantitative) » et de « polarité qualitative », voir L. DANON-BOILEAU et A. DONABEDIAN (1993) : « Construction référentielle et actance : l'exemple de l'arménien occidental », *Bulletin de la Société Linguistique de Paris* 38, p. 121-138.

Ces différents emplois sont différenciés sémantiquement et formellement ; ils seront mis en évidence par la mise en œuvre des paramètres suivants :

- type de questionnement auquel le nom avec la PR répond ;
- place de la PR par rapport au nom ;
- liberté / contrainte dans l'emploi des modes verbaux ;
- liberté / exclusion de la détermination du syntagme par *omnis* ;
- liberté / contraintes dans l'emploi de l'adjectif cataphorique *is*, *ea*, *id*.
- liberté / exclusion de la PR nominalisée.

3. Textes

Nous analyserons les PR épithètes des phrases que nous énumérons ci-après.

- [1] *Locatur opus id quod ex mea pecunia reficiatur ; ego me refecturum dico* (Verr., II, 1, 142).

On attribue les réparations qui doivent être faites à mes frais : moi, je dis que je ferai ces réparations.

- [2] *Non enim potest ea natura quae tantum facinus commiserit hoc uno scelere esse contenta : necesse est semper aliquid eiusmodi moliatur* (Verr., II, 1, 40).

Car un homme d'un naturel capable d'avoir commis un tel forfait ne peut se contenter de cette seule action scélérate : c'est une nécessité pour lui qu'il soit toujours en train de préparer quelque attentat du même genre [trad. B.L.].

- [3] *Quos ciues belli calamitas reliquos fecerat, ii se Thermis collocarant* (Verr., II, 2, 86).

Les citoyens que les malheurs de la guerre avaient épargnés s'étaient établis à Thermes.

- [4] *Homo ut haec audiuit, sic exarsit ad id quod non modo ipse numquam uiderat, sed ne audierat quidem ab eo qui ipse uidisset, ut statim ad Philodamum migrare se diceret uelle* (Verr., II, 1, 64).

Apprenant cela, l'individu s'enflamme pour une chose que non seulement il n'avait jamais vue lui-même, mais dont il n'avait même pas entendu la description de la bouche d'un homme qui l'avait [l'aurait] personnellement vue, tant et si bien qu'aussitôt il déclare vouloir émigrer chez Philodamus. [Verrès apprend par un de ses rabatteurs que Philodamus a chez lui une fille, jeune dame qu'on dit très jolie ; la suite au texte 10].

- [5] *Inuenti sunt senatores qui C. Verre praetore urbano sortiente exirent*

- [6] *in eum reum quem incognita causa condemnarent* (Verr., I, 39).

Il s'est trouvé des sénateurs qui alors que Gaius Verrès en qualité de préteur urbain tirait les juges au sort se mettaient en campagne contre un prévenu qu'ils condamnaient / allaient condamner sans l'entendre.

- [7] *Primo mirantur omnes improbitatem calumniae ; deinde, qui istum nossent, partim suspicabantur, partim plane uidebant adiectum esse oculum hereditati* (Verr., II, 2, 37).

C'est d'abord l'étonnement unanime devant la malhonnêteté et la calomnie ; ensuite, parmi les gens qui connaissaient notre homme, les uns soupçonnaient, les autres voyaient clairement qu'on guignait l'héritage.

- [8] *Habetis eum consulem qui parere uestris decretis non dubitet* (Catil., 4, 24).

Vous avez un consul qui n'hésite / n'hésitera / n'hésiterait pas à obéir à vos décrets.

- [9] *O di immortales, incredibilem auaritiam singularemque audaciam ! Nauem tu de classe populi Romani quam tibi Milesia ciuitas ut te prosequeretur dedisset, ausus es uendere !* (Verr., II, 1, 87.)

Dieux immortels, l'incroyable cupidité, l'extraordinaire témérité ! Un bateau de la flotte du peuple romain, un bateau que la cité de Milet t'avait donné pour te faire escorte, toi, tu as osé le vendre ! [Selon Cicéron, Verrès a requis et obtenu des Milésiens un bateau rapide pour assurer son escorte et sa protection jusqu'à Myndos : arrivé là-bas, il vendit ce bateau à des gens qui avaient partie liée avec des pirates. L'orateur conclut son récit avec l'indignation qui convient.]

4. PR Épithètes référentielles

Les PR [1], [2] et [3] sont épithètes référentielles des noms qu'elles complètent.

- [1] *opus id quod ex mea pecunia reficiatur*

- [2] *ea natura quae tantum facinus commiserit*

- [3] *Quos ciues belli calamitas reliquos fecerat, ii*

Elles répondent avec le nom aux questions *Qui homo ? / quae res ?*, « quelle personne ? / quelle chose ? », et désignent en les individualisant les référents du syntagme nominal.

Elles admettent l'opposition modale : *opus id quod reficiatur* s'oppose librement à *opus id quod reficitur*, *ea natura quae tantum facinus commiserit* s'oppose à *ea natura quae tantum facinus commisit*, etc.

Elles autorisent (au pluriel) la complémentation par *omnis* : *omnia opera quae ; quos ciues ...reliquerat, ii omnes*.

L'adjectif cataphorique est toujours admis et restituable si omis : *opus quod reficiatur* comme *opus id quod reficiatur*.

La PR est juxtaposée à son antécédent : en cas d'emphase, elle peut être ordonnée, comme en [3] : adjectif relatif + nom antécédent + PR + *is* : *quod opus reficiatur, id ; quae natura commiserit, ea*.

La PR nominalisée

[4] *id quod numquam uiderat – eo qui ipse uidisset*

est toujours admise dans ce paradigme. Le pronom cataphorique y est toujours admis (et aux cas obliques souvent présent ou requis pour manifester la fonction syntaxique du syntagme nominal). On peut transformer une PR épithète référentielle en PR nominalisée et vice-versa :

[1'] *id quod ex mea pecunia reficiatur*

« une chose qui doit être réparée » ;

[2'] *is qui tantum facinus commiserit*

« une personne capable d'un tel crime » ;

[3'] *quos belli calamitas reliquos fecerat, ii*

« les gens épargnés par la guerre ».

La valeur des modes dans ce type de PR doit être précisée.

Ayant son prédicat à l'indicatif, la PR épithète situe le référent du syntagme nominal dans la réalité du discours : en [3] et [3'], elle marque la sélection exclusive de ce référent à la façon de celle qu'assure un adjectif démonstratif : « celui-là et pas un autre »⁴.

Le subjonctif, mode du virtuel et du commandé, actualise selon les contextes diverses valeurs que l'opposition avec l'indicatif met en évidence.

En [1] et [1'], la valeur virtuelle s'applique au procès signifié : l'ouvrage va être réparé, doit être réparé.

En [2] et [2'], la virtualité s'applique au référent du nom antécédent. Celui-ci est donné comme indéterminé : on ne peut dire « qui » c'est, on dit « lequel » c'est. La sélection opérée ici est contrastive à la façon de celle que réalise en fonction référentielle un adjectif qualificatif. Cette valeur du subjonctif en PR est régulière dans le cas d'antécédent désignant des êtres animés.

L'opposition [référent déterminé > < référent indéterminé] est bien représentée dans le texte [4], où *id quod non modo ipse numquam uiderat*

4. Sur les notions de sélection exclusive et de sélection contrastive, voir St. ROBERT (1993) : « Structure et sémantique de la focalisation », *Bulletin de la Société Linguistique de Paris* 58, p. 24-47.

discrimine un référent dans la réalité du discours tandis que *eo qui ipse uidisset* réfère à un individu indéterminé connu par sa seule propriété de témoin visuel.

5. PR Épithètes qualificatives

Les PR [5] [7] [8]

[5] *Inuenti sunt senatores qui exirent in reum*

[7] *qui istum nossent, partim ..., partim ...*

[8] *eum consulem qui parere non dubitet*

donnent des exemples de PR qualificatives. Nous aurons à distinguer deux types de constructions.

Ces PR répondent avec leur nom antécédent au questionnement par *Cuiusmodi homo / res ?* ou *quid hominis / rei*, « quel type de personne / de chose ? », voire *quid ?* [mais jamais *quis ?*]. En [8], le questionnement à l'aide de *qualis ?* est privilégié.

Elles sont obligatoirement postposées à leur antécédent et n'admettent pas l'ordre emphatique que nous avons reconnu pour les PR référentielles.

Elles exigent le mode subjonctif.

Elles excluent la complémentation par *omnis*.

Les paramètres concernant l'adjectif cataphorique et la nominalisation imposent de distinguer les PR du type de [5] ou [7] d'une part et celles du type de [8] d'autre part :

la PR [5] exclut l'adjectif cataphorique ; la PR [8] l'exige ;

la PR [5] admet la nominalisation, comme en [7] : là l'emploi du pronom cataphorique est exclu lorsque le syntagme a la fonction d'un nom au Nominatif ou à l'Accusatif sans préposition ; la PR [8] exclut la nominalisation et décrivant des référents sans les désigner, elle ne peut compléter un nom antécédent en fonction de sujet.

On identifie ainsi parmi les PR épithètes qualificatives d'une part des PR génériques – épithète en [5], nominalisée en [7] – qui définissent des ensembles non individualisés d'êtres et de choses, et d'autre part des PR descriptives, comme en [8], qui décrivent des êtres et des choses.

On opposera ainsi *Inuenti sunt senatores qui exirent*, PR générique avec prédicat au subjonctif, posant un ensemble non individualisé de personnes, une sous-classe d'êtres, à *Inuenti sunt [ii] senatores qui*

exierunt, PR référentielle avec prédicat à l'indicatif, discriminant des personnes dans l'univers du discours.

La valeur générique de la construction de [7] est bien nette : l'écrivain campe d'abord une classe de personnes pour y relever ensuite des groupes individualisés : *partim suspicabantur, partim plane uidebant*.

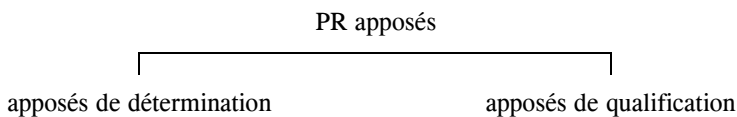
On opposera *Eum consulem qui non dubitet*, PR descriptive avec adjectif cataphorique et subjonctif obligatoires, décrivant le référent de *consul* (« le consul que nous avons n'hésite / hésitera / n'hésiterait pas ») à (*Eum*) *consulem qui non dubitat*, PR référentielle qui discrimine le référent de *consul* (« nous tenons le consul qui n'hésite pas, pas l'autre »).

Notons au passage que le texte [6] montre l'influence que peut exercer l'attraction modale dans le cas des PR référentielles : après *inuenti sunt senatores qui exirent*, la PR *in eum quem condemnarent* peut désigner un prévenu que les sénateurs condamnaient déjà (dans leur for intérieur, par exemple) aussi bien qu'un prévenu qu'ils allaient condamner.

Concernant le texte [9] *Nauem tu de classe populi Romani quam tibi Milesia ciuitas ut te prosequeretur dedisset, ausus es uendere* enfin, on peut y voir une PR générique définissant une classe de choses dont on prélève un spécimen : « tu as osé vendre un bateau de tel type », contrairement à [*eam*] *nauem quam dederat*, « le / un bateau que la cité t'avait donné ». Pour induire l'interprétation de la PR comme référentielle indéterminée, on aurait avec cataphorique : *eam nauem quam dedisset*, « un / le bateau que la cité t'aurait donné ».

6. Types de PR apposés

Notre analyse nous conduit à distinguer deux types fondamentaux de PR apposés :



Une place particulière doit être réservée à l'apposé de qualification complétant en tête de phrase un nom sujet et méritant le titre d'apposé prédicatif.

La PR apposé est toujours postposée au nom qu'elle complète ; elle exclut la présence de l'adjectif cataphorique comme déterminant de son antécédent.

Le mode du prédicat de la PR fixe le statut de la PR apposé ⁵.

7. Textes

- [10] *Hic lictor istius qui erat a Rubrio quasi in praesidio ad auferendam mulierem collocatus, occiditur* (Verr., II, 1, 67).

Alors le licteur de cet individu, Cornélius, que Rubrius avait posté avec ses esclaves comme dans un fortin pour enlever la jeune femme, est tué. [Il s'agit du dernier épisode de la bagarre qui a suivi la tentative d'enlèvement de la jeune femme dont il est question au texte 5].

- [11] *Cum haec agerem, repente uenit ad me Heraclius, is qui tum magistratum Syracusis habebat, homo nobilis, qui sacerdos Iouis fuisset* (Verr., II, 4, 137).

Alors que je traitais cette affaire, se présenta soudain à moi Héraclius, la personne qui était à ce moment le premier magistrat à Syracuse, un personnage connu, ancien prêtre de Jupiter.

- [12] *Iste, qui sua cupiditate tantos tumultus concitatos uideret, cupere aliqua euolare si posset* (Verr., II, 1, 67).

Verrès, lui, en homme qui voyait les énormes tumultes que sa passion avait provoqués, désirait, si possible, trouver un moyen de s'échapper [suite du texte 10].

8. PR Apposé de détermination

Une PR apposé de détermination est attestée en [10]

Cornelius, qui erat a Rubrio quasi in praesidio ad auferendam mulierem collocatus,

Son prédicat est à l'indicatif. Elle précise « qui est » Cornélius et elle resitue ce personnage dans l'univers du discours, dans le déroulement de l'histoire. Une telle PR est le lieu privilégié des indications complémentaires d'ordre biographique, historique, topographique.

9. PR Apposé de qualification

Cette PR a son verbe prédicat au subjonctif : comme les noms qualifiés en pareille fonction, elle dit ce qu'est, comment est le référent du nom antécédent. Ainsi le texte [11],

Heraclius, is qui tum magistratum Syracusis habebat, homo nobilis, qui sacerdos Iouis fuisset

5. Sur l'apposé en général, on consultera avec profit l'article de E. VILLAR MARCOS (1996) : « Revision da estrutura apositiva », *Verba* 23, p. 199-250.

qui après un apposé de détermination réalisé par une PR nominalisée, propose deux apposés de qualification, réalisés le premier par un nom qualifié (*homo nobilis*), le second par une PR avec prédicat au subjonctif.

10. PR Apposé de qualification, apposé prédicatif

On doit traiter séparément la PR de qualification (verbe prédicat au subjonctif) complétant en tête de phrase le nom antécédent sujet de la proposition principale comme en [12]

Iste, qui sua cupiditate tantos tumultus concitatos uideret,

Cette construction très fréquente entre, ici comme ailleurs, en opposition avec une PR de détermination en pareille position (p.ex. la PR en 10), mais elle prend une valeur spécifique.

La tradition scolaire nous a appris à attribuer dans ce contexte à la PR au subjonctif, plutôt qu'à la PR à l'indicatif une valeur logique (en 12, une relation de cause). Plus prudemment, certains ont enseigné que la PR à l'indicatif laisserait implicite une valeur que la PR au subjonctif manifesterait.

Les valeurs ainsi induites sont des effets de sens tirés du contexte particulier. Si on suit l'analyse présentée ici, on dira qu'étant qualificative du sujet de la proposition principale, la PR au subjonctif a une valeur de prédicat secondaire plus nette que la PR apposé avec prédicat à l'indicatif et que son signifié étant davantage intégré à celui de la prédication principale, l'auditeur est amené à induire entre elle et la proposition principale une relation d'ordre logique.

11. PR Apposé prédicatif et proposition en *cum* + subjonctif

Le problème se pose de savoir si la PR que nous venons d'appeler « apposé prédicatif » ne serait pas complément de phrase plutôt que complément de nom. Je crois avoir pu montrer⁶ qu'à la différence de la proposition en *cum* et du participe de même fonction

[13] *Quarum una cum ego ad Heracliam noctu accederem cum omnibus matronis eius ciuitatis et cum multis facibus mihi obuiam uenit et ita me suam salutem appellans et te suum carnificem nominans* (Verr., II, 5, 129).

J'approchais de nuit d'Héraclée : une de ces femmes vint à ma rencontre avec toutes les dames de cette ville, portant quantité de torches, m'appelant son son sauveur, te désignant comme son bourreau.

6. M. LAVENCY (1996) : « *Rex qui fuit - rex qui esset - rex cum esset* », dans R. RISSELADA, J. DE JONG, M. BOLKESTEIN (dir.), *On Latin, Linguistic and Literary Studies in Honour of Harm Pinkster*, Amsterdam, Gieben, p. 91-103.

qui introduit un nouvel épisode narratif en exprimant la situation initiale, la PR apposé prédicatif est liée au nom antécédent en ceci qu'elle en décrit à propos du référent de celui-ci une propriété acquise.

- [14] *Res, quae esset iam antea non obscura, sacerdotum testimonio perspicua esse coepit* (Verr., II, 4, 100).

L'affaire n'était déjà pas obscure d'avance : avec le témoignage des prêtresses, elle devint limpide ».

12. Détermination et qualification

On peut conclure ici cette série d'analyses.

Dans les fonctions d'épithète et d'apposé, comme dans le cas des PR nominalisées, les valeurs de détermination et de qualification sont pour les PR réalisées par la mise en œuvre de l'opposition modale (le subjonctif marque l'indétermination du référent) ou par sa suppression (le subjonctif marque la qualification d'un référent ou définit une classe d'êtres ou de choses). Les cataphoriques, facultatifs, obligatoires ou exclus, soulignent et caractérisent les divers paradigmes.

Les valeurs de détermination (référentialité) et de qualification sont très présentes dans la syntaxe et la sémantique des PR. On pourrait montrer qu'elles ont aussi un rôle essentiel dans la construction des PR attributs (ainsi avec *esse* : (*is*) *qui* + indicatif, attribut référentiel ; *is qui* + subjonctif, attribut descriptif ; *qui* + subjonctif : attribut générique).

Marius LAVENCY (†)

Références bibliographiques

Pour vérifier la présente description et prolonger l'enquête sur les questions traitées ici, on consultera :

- M. FORSGREN (1993) : « L'adjectif en fonction d'apposition : observations syntaxiques, sémantiques et pragmatiques », *L'Information grammaticale* 58, p. 15-21.
- M. N. GARY-PRIEUR (1994) : *Grammaire du nom propre*, Paris, P.U.F.
- M. LAVENCY (1998a) : « Pour décrire les propositions relatives compléments de noms », dans B. GARCÍA-HERNANDEZ (éd.), *Estudios de Lingüística Latina. Actas del IX Coloquio Internacional de Lingüística Latina*, Madrid, Ediciones Clásicas, p. 447-454.
- M. LAVENCY (1998b) : « Morphèmes cataphoriques et propositions relatives en latin classique », dans Y. DUHOUX (éd.), *Mélanges offerts à A. Maniet*, Louvain-la-Neuve, Peeters, p. 99-115.
- D. LONGRÉE (1990) : « À propos du concept d'apposition », *L'Information grammaticale* 45, p. 8-13.
- J. MELLADO (1994) : « La fonction adjacente en latin », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 20, 3-4, p. 119-133.
- A. ORLANDINI (1995) : *Il riferimento del nome*, Univ. Bologne, Dep. Filologia classica e medioevale, Monographs 2, Bologne, Clueb.
- M. RIEGEL (1993) : « Grammaire et référence : à propos du statut sémantique de l'adjectif qualificatif », *L'Information grammaticale* 58, p. 5-10.
- Chr. TOURATIER (1994) : *Syntaxe latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- E. VILLAR MARCOS (1996) : « Revision da estrutura apositiva », *Verba* 23, p. 199-250.